

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 23 mai (23/05/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 mai, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS:**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, M. Robert GOZZO, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

**ETAIENT REPRESENTES :**

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire,**  
M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), **Adjoint,**  
M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Robert GOZZO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), **Conseillers Municipaux.**

**ETAIENT ABSENTS :**

M. Aïzen ABOUA, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

19 – 23 mai 2019

### ***19. Travaux de rénovation des salles de change des enfants- Multi-accueil Les Grappillous***

Rapporteur : Mme BAULU.

**Considérant** l'enjeu de maintien de la qualité de la sécurité des enfants au Multi Accueil « Les Grappillous »,

**Considérant** le montant total prévisionnel des travaux d'un montant de 27 488.28 €,

**Considérant** que ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le Fonds de Modernisation des Etablissements d'accueil du jeune enfant de la Caisse d'Allocation Familiale du Tarn et Garonne,

**Considérant** le plan de financement de l'opération et le plan de financements suivants :

#### Montant prévisionnel de l'opération

Fournitures spécifiques locaux de changes des 2 unités	23 618.28 €
Valorisation du coût de la main d'œuvre par les services techniques municipaux	2 870 €
Fournitures diverses	1 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 488.28 €</b>

#### Plan de financement de l'opération

CAF (Fonds de modernisation Cnaf) 80 %	21 990.62€
Commune 20 %	5 497.66€
<b>Total des financements</b>	<b>27 488.28€</b>

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,  
Décide,**

**D'APPROUVER** le projet de rénovation des salles de changes des enfants au Multi Accueil « Les Grappillous »,

**D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessus,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn et Garonne,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Pour copie conforme

Moissac le 24 mai 2019

Pour le Maire empêché,  
La Première Adjointe au Maire,



Colette ROLLET

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :